



Seul le discours prononcé fait foi

LUXEMBOURG

Déclaration de S.E. Monsieur Xavier BETTEL
Premier ministre, Ministre d'Etat

69^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale
des Nations Unies

New York, le 26 septembre 2014

Statement by H.E. Mr. Xavier BETTEL
Prime Minister, Minister of State

69th ordinary session of the General Assembly
of the United Nations

New York, September 26th, 2014



Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser pour la première fois à cette auguste Assemblée.

Engagement, solidarité, responsabilité : voilà les trois mots clefs qui ont guidé et qui continuent de guider l'action de mon pays aux Nations Unies.

Pays fondateur de l'Organisation des Nations Unies, le Luxembourg a basé sa politique étrangère sur une participation active à la coopération multilatérale. Ce multilatéralisme est fondé sur le respect du droit international et la coopération entre Etats souverains et égaux afin d'œuvrer collectivement pour la paix, le développement et le respect des droits de l'homme.

Pour nous, les Nations Unies sont au cœur du multilatéralisme. Nous nous engageons pour que l'ONU soit aussi efficace que possible, pour que nous puissions ensemble, de façon solidaire, régler les problèmes qui nous dépassent en tant qu'Etats et que nous avons la responsabilité de surmonter pour le bien des générations futures.

Engagement, solidarité, responsabilité : voilà aussi l'approche qui doit nous guider pour répondre aux défis qui se présentent à nous à l'horizon 2015.

Monsieur le Président,

Par votre choix du thème de cette 69^e session de l'Assemblée générale, vous nous appelez à élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015, et à en garantir la mise en œuvre effective.

Ce programme de développement pour l'après-2015 doit être audacieux et ambitieux, si nous voulons exercer notre responsabilité collective en vue d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir un développement durable. Il doit faire fond sur les objectifs du Millénaire pour le développement et aller plus loin. Ce programme doit être holistique, orienté vers l'action et universellement applicable. Il doit bénéficier à la fois aux pays en développement et aux pays développés. Il doit se fonder sur les droits de l'homme. Il doit donner aux secteurs sociaux, à la santé et à l'éducation toute l'importance qui leur revient. Les questions de gouvernance, de justice, de paix et de sécurité doivent y trouver leur place, tout comme la protection de l'environnement, les modes de consommation et de production durables et une croissance économique soutenue.

Le Luxembourg salue l'important travail accompli par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Son rapport et la liste des objectifs qu'il propose constituent une base utile pour les négociations qui culmineront, d'ici un an, dans l'adoption du programme de développement post-2015 et d'un nouveau modèle de développement durable permettant de « concilier les ambitions de l'humanité et les besoins de la planète », pour citer notre Secrétaire général Ban Ki-moon.

Mon pays s'engage de longue date en faveur du développement, animé d'une volonté de solidarité envers les plus démunis et du sens de ses responsabilités internationales. Depuis l'an 2000, le Luxembourg se place dans le groupe des cinq pays industrialisés qui consacrent au moins 0,7 % du revenu national brut (RNB) à la coopération au développement. En 2009, notre

aide au développement a atteint le niveau de 1 % du RNB et le gouvernement s'engage à maintenir ce niveau élevé. Cette aide peut permettre à des futures générations d'avoir des perspectives, des chances d'avenir et peut, je l'espère, de ce fait, éviter certains conflits.

Monsieur le Président,

La lutte contre les changements climatiques fait partie intégrante de tout partenariat mondial pour le développement. Permettez-moi de me féliciter dans ce contexte de la tenue, ce mardi, du Sommet sur le climat. Ce Sommet a sans nul doute atteint le double objectif fixé par le Secrétaire général : démontrer la volonté politique indispensable pour parvenir à un accord global en 2015 et catalyser l'action sur le terrain afin de réduire les émissions et accroître la résilience.

Au second semestre de 2015, mon pays exercera la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Nous n'épargnerons aucun effort pour que lors de la Conférence Paris Climat 2015, nous puissions trouver un accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2° C.

Avec ses partenaires de l'Union européenne, le Luxembourg a pris des engagements contraignants pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et atténuer les effets du changement climatique. En amont des réunions à venir, et conformément au calendrier retenu à Varsovie, l'Union européenne présentera des contributions additionnelles à la hauteur de l'enjeu.

Nous nous engageons de même à titre national. Je mentionnerai par exemple notre appui à la déclaration sur la tarification du carbone, présentée lors du Sommet sur le climat, ainsi que la nouvelle contribution de 5 millions d'euros au Fonds vert pour le climat que nous avons annoncée au Sommet. Ces ressources sont nouvelles et additionnelles à notre aide publique au développement.

Monsieur le Président,

« Il ne peut y avoir de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité. Et l'un et l'autre dépendent du respect des droits de l'homme et de l'état de droit ».

Nous connaissons tous cet adage de Kofi Annan.

Le Luxembourg en a fait le fil conducteur de son action au Conseil de sécurité depuis le 1^{er} janvier 2013, en accordant toute son attention aux causes profondes des conflits, à leur impact humanitaire et économique et aux droits de l'homme, en particulier aux droits des enfants affectés par les conflits.

Pour illustrer cette approche, j'évoquerai le conflit en Syrie.

Ce conflit qui sévit depuis trois ans et demi maintenant heurte la conscience humaine.

Plus de 191.000 morts ; 10,8 millions de Syriens, dont plus de la moitié des enfants, qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence ; plus de 4,5 millions de Syriens pris au piège des combats dans des zones difficiles d'accès pour les acteurs humanitaires ; plus de 3 millions de Syriens qui ont été poussés à quitter leur pays, dont plus d'un million de réfugiés au Liban.

Ces chiffres ne font plus guère la une des médias. Mais derrière ces chiffres, combien de souffrances, combien de vies brisées !

Cela ne peut perdurer.

Il nous faut mettre un terme aux attaques indiscriminées contre les populations civiles, les écoles et les hôpitaux, aux bombardements aux barils d'explosifs, au déni d'assistance humanitaire, à l'usage de la famine comme arme de guerre.

À l'initiative de l'Australie, de la Jordanie et du Luxembourg, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité deux résolutions sur l'accès de l'aide humanitaire en Syrie. J'espère vivement que ces résolutions auront un impact réel, un impact décisif sur le terrain.

L'action humanitaire ne saurait toutefois être un substitut à l'action politique.

Le règlement durable du conflit syrien passe par une solution politique, une transition politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, en ligne avec le communiqué de Genève de juin 2012.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, l'heure n'est plus aux tergiversations face aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité commis par des groupes terroristes, au premier rang desquels l'Etat islamique en Irak et au Levant. Ce groupe n'a rien d'un Etat ni rien d'islamique. Souillant l'islam, il ne cherche qu'à répandre son régime de terreur, à déstabiliser la Syrie et l'Irak et la région tout entière.

Mon pays appuie pleinement les mesures adoptées pour contrer les individus et entités associés à al-Qaida, pour couper leurs canaux de financement, pour prévenir la radicalisation et endiguer le flux de combattants terroristes étrangers. Nous le faisons en ligne avec la résolution que nous avons adoptée avant-hier lors de la réunion au sommet du Conseil de sécurité conduite par le Président américain Barack Obama, à laquelle j'ai eu l'honneur de participer.

Au-delà de la lutte contre le terrorisme, il faut s'attaquer aux causes profondes de la grave crise que traverse l'Irak. Nous saluons dans ce contexte la formation du nouveau gouvernement irakien d'union nationale, sous la direction du Premier Ministre Haïdar Al-Abadi. Nous l'encourageons à suivre une approche inclusive, respectueuse de toutes les composantes ethniques et religieuses de la société et répondant aux besoins et aspirations de tous. Les Irakiens doivent retrouver leur confiance dans les institutions démocratiques du pays.

Monsieur le Président,

Pour la troisième fois en six ans, nous avons assisté cet été à des combats meurtriers dans la bande de Gaza.

Le cycle des violences doit cesser.

Les actions qui alimentent la haine et la discorde doivent cesser.

Israéliens et Palestiniens doivent enfin pouvoir vivre en paix, en sécurité et en dignité.

La solution à deux Etats, la coexistence pacifique de deux Etats démocratiques, Israël et la Palestine, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, reste la seule voie possible à cet effet.

Une solution politique doit être recherchée dans les meilleurs délais, pour éviter que les extrémistes de tous bords ne prennent le dessus et que des mesures soient prises qui rendent la solution à deux Etats impossible.

Avec ses partenaires de l'Union européenne, le Luxembourg est prêt à contribuer à une solution globale et durable.

Monsieur le Président,

Le temps qui m'est imparti ne me permet pas de rendre justice à la multiplicité des crises auxquelles nous avons à faire face. Je voudrais cependant dire qu'elles font toutes naître une exigence : celle de protéger les civils. Cette exigence est au cœur des mandats qui sont confiés aux missions de stabilisation et de maintien de la paix des Nations Unies et d'organisations régionales telles que l'Union africaine, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Mali, au Soudan du Sud et maintenant en République centrafricaine.

Sur le continent africain, notre crédibilité est engagée, notre responsabilité de protéger. 20 ans après le génocide rwandais, l'indifférence n'est plus une option.

Un mot sur mon propre continent, l'Europe.

La crise en Ukraine s'est peu à peu transformée en conflit, un conflit qui montre hélas à quel point sont révolus les temps où l'on pensait que la paix sur le continent européen était devenue une évidence. Ce conflit a déjà fait plus de 3.000 morts. Il faut y mettre un terme, et il faut y mettre un terme maintenant. La voie du dialogue et de la diplomatie doit primer.

Monsieur le Président,

De la Syrie à la République centrafricaine, de l'Irak au Soudan du Sud, la liste des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité commis au quotidien ne cesse de s'allonger.

Les auteurs de ces crimes, des graves violations et abus des droits de l'homme, des violations du droit international et du droit international humanitaire doivent répondre de leurs actes devant la justice. La lutte contre l'impunité doit cesser d'être un objectif abstrait pour devenir une réalité concrète.

La Cour pénale internationale a un rôle important à jouer dans ce contexte.

Parlant de graves violations du droit international et de crimes de guerre, je voudrais mettre en exergue les violations et les sévices commis à l'encontre des enfants.

Les enfants sont souvent les premières victimes des conflits armés : ils sont tués et mutilés, enlevés et recrutés, ils sont abusés sexuellement. Ils sont privés de leur droit à l'éducation et aux soins de santé. L'accès à l'aide humanitaire leur est cruellement dénié.

En tant que Présidence du Groupe de travail du Conseil de sécurité pour les enfants et les conflits armés, le Luxembourg s'engage avec détermination en faveur d'un renforcement et d'une pleine mise en œuvre de l'agenda « enfants et conflits armés ». Et il continuera de ce faire à l'avenir, au-delà de son mandat au Conseil de sécurité.

Les enfants incarnent l'espoir et l'avenir de toute société. Tous ensemble, nous devons tout faire pour préserver cet espoir et cet avenir des affres de la guerre.

La lutte contre la violence sexuelle a besoin du même engagement. La violence sexuelle en temps de conflit n'épargne personne. Elle touche aussi bien les adultes que les enfants, les femmes aussi bien que les hommes. Il faut s'attaquer de manière déterminée à ce fléau.

Monsieur le Président,

Prévenir les conflits est un but qui est au cœur de notre Organisation.

Savoir percevoir les signes avant-coureurs d'un conflit est d'une importance cruciale pour prendre au moment opportun les mesures les plus efficaces pour éviter que la situation ne dégénère en conflit ouvert.

Nous savons que la plupart des conflits sont précédés d'une dégradation sensible de la situation des droits de l'homme. C'est à partir de ce constat que le Secrétaire général a lancé l'initiative « Rights up front », « Les droits avant tout ». Elle vise à renforcer la capacité des Nations Unies à détecter la fumée avant qu'il ne soit trop tard pour empêcher le feu de prendre, ou à alerter les pompiers avant que le feu ne devienne incontrôlable, si vous me permettez cette expression imagée. Le Luxembourg se félicite de cette initiative. Elle nous rappelle avec force notre obligation collective de protéger et de promouvoir les droits de l'homme. Elle place, à juste titre, la protection des droits de l'homme au centre de l'action engagée par le système des Nations Unies pour prévenir les conflits.

S'attaquer aux causes profondes des conflits, à la pauvreté, à la discrimination, à l'absence de l'état de droit, pour ne citer que celles-là, relève de la même approche préventive.

Je me dois aussi de rappeler que dans certains pays, être différent n'est pas accepté. Les droits des minorités doivent être respectés. Il est inacceptable qu'une religion ou une orientation sexuelle par exemple ne permettent pas de vivre librement encore aujourd'hui dans certaines sociétés.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

A l'heure où je m'adresse à vous, nombreuses sont les menaces à la paix et à la sécurité auxquelles nous avons à faire face et qui exigent de notre part une réponse globale.

J'ai déjà pu parler du terrorisme et de notre lutte commune en vue d'éradiquer ce fléau.

La prolifération d'armes de destruction massive constitue une autre menace bien réelle.

Le plan d'action conjoint agréé à Genève, le 24 novembre dernier, a posé un jalon crucial en vue d'une solution du dossier nucléaire iranien. Je voudrais réitérer ici le plein soutien du Luxembourg aux efforts déployés par le Groupe des E3+3, en vue d'aboutir à un accord global qui rétablisse la confiance dans la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien. J'exhorte l'Iran à s'engager pleinement et de bonne foi afin de permettre à ces discussions d'aboutir au plus vite au résultat escompté.

En Afrique tout comme en Amérique latine, ce sont les armes légères qui sont les véritables armes de destruction massive. Les répercussions dévastatrices de la non-réglementation du commerce des armes ne sont plus à démontrer. C'est pourquoi je me réjouis tout particulièrement du fait que le Traité sur le commerce des armes, approuvé l'année dernière à une très large majorité par cette Assemblée, entrera en vigueur encore cette année, le 25 décembre prochain. Le Luxembourg s'est fait un honneur d'être parmi les premiers Etats à le signer et à le ratifier. Nous espérons vivement que notre objectif commun d'en faire un Traité universel pourra être atteint.

Monsieur le Président,

Au chapitre des menaces à la paix et à la sécurité internationales, permettez-moi de dire encore un mot sur la grave crise causée par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Loin d'être une simple urgence humanitaire, il s'agit d'une crise multidimensionnelle qui menace les institutions, les sociétés et les économies des trois pays frappés par l'épidémie et de la région dans son ensemble. Elle demande une mobilisation à tous les niveaux : national, régional et mondial. Notre Secrétaire général a pris toute la mesure de l'enjeu. Nous appuyons pleinement la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Il n'y a pas un instant à perdre. Au-delà des contributions que nous avons déjà faites à l'OMS et au PAM, à MSF et à la Croix-Rouge, nous sommes disposés à nous engager davantage, en étroite concertation avec les pays d'Afrique de l'Ouest, dont beaucoup sont des partenaires du Luxembourg, avec les Nations Unies et les organisations de la société civile présentes sur le terrain.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

En conclusion, je reviens aux trois mots clefs qui guident notre action: engagement, solidarité, responsabilité.

C'est la volonté ardente d'œuvrer en faveur d'un multilatéralisme fort et efficace, c'est la volonté de se mettre au service des Nations Unies qui a motivé le Luxembourg à aspirer à devenir membre non-permanent du Conseil de sécurité, pour la première fois de son histoire, pour le mandat 2013-2014.

Au cours de ces 20 derniers mois, le Luxembourg a œuvré au quotidien en vue de se montrer à la hauteur de cette responsabilité, de se montrer digne de l'honneur que cette Assemblée lui a fait en l'élisant au Conseil de sécurité. Nous exerçons ce mandat en votre nom, au nom de tous les Etats membres des Nations Unies. Nous en sommes bien conscients. C'est l'occasion aujourd'hui, pour moi, de vous remercier très chaleureusement, en mon nom personnel et au nom du gouvernement luxembourgeois, de nous avoir fait confiance.

Soyez assurés que nous continuerons à nous mettre au service des Nations Unies, pour porter haut nos valeurs communes, les valeurs de l'humanité.

Je vous remercie de votre attention.